

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Cahier de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

PSR n°09 – Wallers-Arenberg

Pièce n° 4-C-2

RÉVISION ALLÉGÉE N°3
APPROUVÉE LE 15/12/2025



Fiche n°1 :

Chapelle « Saint Joseph »

Adresse : 49B Rue Édouard Vaillant
Numéro identifiant : 1



Description :

Petite chapelle datant de 1872, située face à la rue Édouard Vaillant et implantée dans un environnement résidentiel.
. Cette chapelle présente une façade blanche et une toiture àdeux pans.

Éléments spécifiques à préserver :

- L'ensemble du bâtiment

Intérêts :

Préserver ce modeste édifice religieux, témoin de la dévotion locale. Le bâtiment joue un rôle de repère discret dans le paysage urbain.

Fiche n°2 :

Chapelle « Notre Dame de la Consolation »

Adresse : Rue Paul Lafargue
Numéro identifiant : 2



Description :

Chapelle en brique datant de 1658, avec toiture débordante, pignon sur rue. Son ancienneté lui confère un intérêt archéologique et patrimonial.

Éléments spécifiques à préserver :

- L'ensemble du bâtiment

Intérêts :

Témoin assez rare du XVIIe siècle encore en élévation. La chapelle marque une continuité de la foi populaire et une exception chronologique dans le paysage bâti.



Fiche n°3 :

Chapelle « Saint-Roch »

Adresse : 13 Rue Gustave Delory
Numéro identifiant : 3



Description :

Chapelle en brique, datant de 1849, façade sobre, corniche et baie en plein cintre, toiture à deux pans. Positionnée sur un axe ancien de la commune.

Éléments spécifiques à préserver :

- L'ensemble du bâtiment

Intérêts :

Préserver un repère religieux populaire. L'édifice modeste contribue à l'identité locale et à la lecture historique du quartier.

Fiche n°4 :

Chapelle « Bohain »

Adresse : Rue Charles Saint Venant
Numéro identifiant : 4



Description :

Chapelle en brique rouge qui date de l'année 1808, structure simple avec entrée en plein cintre, toiture à faible pente. L'environnement est semi-rural.

Éléments spécifiques à préserver :

- L'ensemble du bâtiment

Intérêts :

Marque discrète du patrimoine religieux mineur, mais ancré dans la mémoire collective des familles et des anciens quartiers.



Fiche n°5 :

Chapelle « Notre Dame de l'Enfant Jésus »

Adresse : Rue Denis Diderot
Numéro identifiant : 5



Description :

Chapelle en brique, façade à pignon, baie centrale.

Éléments spécifiques à préserver :

- L'ensemble du bâtiment

Intérêts :

Sa préservation donne du sens à l'histoire sociale locale.

Fiche n°6 :

Grotte Notre-Dame de Lourdes

Adresse : 63 Rue Ferrer
Numéro identifiant : 6



Description :

Reconstitution de grotte, avec niche centrale et statue, typique des aménagements religieux de proximité.

Éléments spécifiques à préserver :

- L'ensemble du bâtiment

Intérêts :

Forte valeur symbolique pour la communauté. Témoin de la religion, très populaire au XXe siècle dans le Nord.



Fiche n°7 :

Le Calvaire

Adresse : Rue Mattéoti
Numéro identifiant : 7



Description :

Croix en fonte sur socle maçonné, située en bord de carrefour. Présente un décor discret, mais symboliquement fort.

Éléments spécifiques à préserver :

- L'ensemble du bâtiment

Intérêts :

Préserver un élément de piété populaire, souvent lié à des parcours religieux anciens. Élément du paysage religieux dispersé.

Fiche n°8 :

Grange Dimière

Adresse : 23 Rue Marcel Danna
Numéro identifiant : 8



Description :

Bâtiment agricole en brique, volumineux, à toiture double pente, ouverture en arc segmentaire sur rue. Ancienne grange liée à un domaine religieux.

Éléments spécifiques à préserver :

- L'aspect brique
- Les baies d'origine
- Le volume
- La typologie de toiture

Intérêts :

Témoin des anciennes structures agricoles préindustrielles. Sa conservation permet de lire l'évolution du territoire de Wallers.



Fiche n°9 :

Ancienne Ferme

Adresse : 21 et 21A Rue Marcel Danna
Numéro identifiant : 9



Description :

Corps de ferme en brique, avec habitation et dépendances. Façade rue ordonnancée, baies symétriques, toiture à deux pans.

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade sur rue
- Les baies d'origine

Intérêts :

Préserver un type d'habitat agricole ancien en cours d'urbanisation. La façade constitue un témoignage de la ruralité passée.

Fiche n°10 :

Gîte Minier

Adresse : 37 et 39 Avenue Michel Rondet
Numéro identifiant : 10



Description :

Maison issue du bâti des cités minières, en brique, avec façade sobre, baies verticales, toiture à deux pans.

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale

Intérêts :

Préserver un échantillon représentatif du logement minier réhabilité. Il contribue à la lecture du tissu social et urbain issu de l'exploitation charbonnière.



Fiche n°11 :

Gîte Minier

Adresse : 46 et 48 Rue de Croy
Numéro identifiant : 11



Description :

Maison issue du bâti des cités minières, en brique, avec façade sobre, baies verticales, toiture à deux pans.

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale

Intérêts :

Ce gite est un témoin typique de l'habitat ouvrier dans le contexte minier. L'enjeu est donc de conserver l'ordonnancement d'origine afin de garantir la lisibilité de la cité.



Fiche n°12 :

Église « Saint-Vaast »

Adresse : Place Jean-Jacques Rousseau
Numéro identifiant : 12



Description :

Église paroissiale en brique, d'allure sobre mais imposante, avec un clocher-porche central, une nef unique et un chœur en retrait. Les façades latérales sont rythmées par de hautes baies en arc brisé. L'architecture, marquée par un style gothique, reflète l'importance religieuse dans le contexte ouvrier de Wallers.

Éléments spécifiques à préserver :

- Le clocher-porche
- La façade principale
- Les baies
- La toiture
- La nef, Transept, Chœur

Intérêts :

L'église Saint-Vaast constitue un repère religieux et urbain majeur dans la commune. Elle incarne la présence de l'Église dans le développement des quartiers ouvriers et participe à la structure paysagère de la place centrale.



Fiche n°13 :

Château du Bosquet

Adresse : 69 Avenue Michel Rondet
Numéro identifiant : 13

Description :

Grande demeure de type classique, en brique, couverte d'une toiture à 4 pans. La façade principale est symétrique, la corniche marquée, et on observe des encadrements de baies. Le bâtiment est entouré d'un espace vert assez large.



Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- Le rythme et l'alignement des baies
- Le bowwindow

Intérêts :

Le château du Bosquet constitue un élément patrimonial structurant dans la commune, témoin de l'organisation sociale préindustrielle. Son intégration dans un vaste espace vert en fait un repère à la fois paysager et historique. La protection de ses composantes visibles permet de maintenir la mémoire du territoire aristocratique et agricole d'avant l'ère minière.



Fiche n°14 :

Maison d'ingénieur

Adresse : 41 Rue Taffin
Numéro identifiant : 14



Description :

Maison d'ingénieur bien détaillée

Éléments spécifiques à préserver :

- L'aspect architectural
- L'aspect brique
- La façade principale
- Les baies
- La typologie de toiture
- La clôture

Intérêts :

Témoin du logement de l'encadrement minier, cette architecture bourgeoise marque une hiérarchie sociale.

Fiche n°15 :

Maison d'habitation

Adresse : 1 Avenue d'Arenberg
Numéro identifiant : 15



Description :

Maison d'architecture minière.

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- Le rythme des baies
- Autres éléments rappelant le passé minier du bâtiment.

Intérêts :

Témoin du logement minier de Wallers-Arenberg.



Fiche n°16 :

Maison d'habitation

Adresse : 2 Avenue d'Arenberg
Numéro identifiant : 16



Description :

Maison d'architecture minière.

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- Le rythme des baies
- Autres éléments rappelant le passé minier du bâtiment.

Intérêts :

Témoin du logement minier de Wallers-Arenberg.

Fiche n°17 :

Maison d'habitation

Adresse : 4 Avenue d'Arenberg
Numéro identifiant : 17



Description :

Maison d'architecture minière.

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- Le rythme des baies
- Autres éléments rappelant le passé minier du bâtiment.

Intérêts :

Témoin du logement minier de Wallers-Arenberg.



Fiche n°18 :

Maison d'habitation

Adresse : 3 Avenue d'Arenberg
Numéro identifiant : 18



Description :

Maison d'architecture minière.

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- Le rythme des baies
- Autres éléments rappelant le passé minier du bâtiment.

Intérêts :

Témoin du logement minier de Wallers-Arenberg.

Fiche n°19 :

Ancien Estaminet

Adresse : 38 Rue de Croy
Numéro identifiant : 19



Description :

Ancien estaminet donnant sur rue, situé rue de Croy.

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale sur rue
- Les baies et ordonnancement
- L'inscription d'origine

Intérêts :

Édifice typique du commerce de proximité au cœur des quartiers ouvriers.

Fiche n°20 :

Ancienne Menuiserie

Adresse : 42 Rue de Croy
Numéro identifiant : 20



Description :

Ancien estaminet donnant sur rue, situé rue de Croy.

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- Le rythme des baies

Intérêts :

Bâtiment représentant l'artisanat local intervenant aux côtés de l'économie minière dominante.
Bâtiment représentatif de l'artisanat local.

Fiche n°21 :

École de musique

Adresse : 10 Rue Gustave Delory
Numéro identifiant : 21



Description :

École de musique à l'architecture remarquable et détaillée.

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- Les baies

Intérêts :

Bâtiment à vocation éducative, repère culturel et architectural local.



Fiche n°22 :

Ancienne Halte de Gare

Adresse : Boulevard des Mineurs d'Arenberg
Numéro identifiant : 22



Description :

Ancienne halte de gare.

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- Les baies
- Les volets
- La typologie de toiture

Intérêts :

Témoin des infrastructures ferroviaires locales, qui avaient un lien étroit avec les mineurs et la mine.

Fiche n°23 :

Ancienne Halte de Gare

Adresse : 36 et 36A Rue Mattéoti
Numéro identifiant : 23



Description :

Ancienne halte de gare.

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- Les baies
- Les volets
- La typologie de toiture
- L'inscription

Intérêts :

Témoin des infrastructures ferroviaires locales, qui avaient un lien étroit avec les mineurs et la mine.



Fiche n°24 :

Ancienne brasserie

Adresse : 5 Rue Marcel Sembat
Numéro identifiant : 24



Description :

Ancienne brasserie dont certains éléments subsistent encore.

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade pignon sur rue
- L'inscription « Brasserie La Générale »

Intérêts :

Marque la présence d'activités industrielles secondaires dans le bassin minier.

Fiche n°25 :

Maison bourgeoise

Adresse : 34 Rue Henri Durre
Numéro identifiant : 25



Description :

Maison bourgeoise

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- L'aspect architectural
- L'aspect brique

Intérêts :

Cette bâtisse témoigne de l'habitat bourgeois de la ville de Wallers-Arenberg.



Fiche n°26 :

Maison bourgeoise

Adresse : 25 Rue Victor Hugo
Numéro identifiant : 26



Description :

Petite maison bourgeoise située en retrait de la rue Victor Hugo.

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- L'aspect architectural
- L'aspect brique

Intérêts :

Cette bâtisse témoigne de l'habitat bourgeois de la ville de Wallers-Arenberg.

Fiche n°27 :

Maison de l'Émaillerie

Adresse : 2 Chemine de l'Émaillerie
Numéro identifiant : 27



Description :

Petite maison bourgeoise aux nombreux détails.

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- L'aspect architectural
- L'aspect brique
- Les baies
- La typologie de toiture

Intérêts :

Cette bâtisse témoigne de l'habitat bourgeois de la ville de Wallers-Arenberg.



Fiche n°28 :

Bâtiment faisant partie du Bien Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO : église Sainte-Barbe appartenant à la Cité d'Arenberg (Numéro de l'élément UNESCO : 15G)

Adresse : Place Casimir Périer

Numéro identifiant : 28

Description :

Dominant la place de son clocher, l'église Ste-Barbe, sobre depuis l'extérieur, abrite un magnifique vitrail en l'honneur de Ste-Barbe, patronne des mineurs. L'église fut construite entre 1905 et 1907. Il s'agit d'une église à vaisseau unique entièrement construite en briques avec une tour-porche et contreforts. Elle est couronnée d'une flèche sexagonale recouverte d'ardoise et surmontée d'une croix en fer forgé. Le décor de l'ensemble est sobre, simplement animé par de légers jeux de briques.

Source : Mission Bassin Minier



Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- Le clocher-porche
- La Nef, Transept, Chœur
- Les baies

Intérêts :

Édifice religieux structurant la cité d'Arenberg, emblématique du bassin minier.



Fiche n°29 :

Bâtiment faisant partie du Bien Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO : Salle des fêtes Pierre d'Arenberg appartenant à la Cité d'Arenberg

(Numéro de l'élément UNESCO : 15E)

Adresse : 41B Rue Taffin

Numéro identifiant : 29





Description :

La salle des fêtes est inaugurée avec faste en janvier 1910. Le bâtiment de façade présente les décorations les plus riches. Les façades en briques vernissées blanches et bleu pâle sont la marque de fabrique de la Compagnie des mines d'Anzin. L'arc de l'entrée repose sur deux piliers ornés de tables formées de carreaux de céramiques de Desvres, présentant chacune un trophée de musique. A gauche, une lyre sur une trompette et un bâton de fanfare ; à droite, une grande harpe devant une partition ouverte. Ces décors sont signés Charles Fourmaintraux, l'un des plus grands céramistes du début du 20ème siècle dans la région nord- Pas de Calais.

Source : Mission Bassin Minier

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- L'aspect brique et les décorations architecturales
- L'alignement et le rythme des baies
- La volumétrie

Intérêts :

Lieu d'expression culturelle et sociale au sein de la cité minière. Sa préservation permet de maintenir le lien entre bâti ouvrier et vie collective locale.



Fiche n°30 :

Bâtiment faisant partie du Bien Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO : Ancienne école ménagère appartenant à la Cité d'Arenberg

(Numéro de l'élément UNESCO : 15F)

Adresse : 41B Rue Taffin

Numéro identifiant : 30





Description :

Jouxtant la salle des fêtes, l'école fut construite entre 1908 et 1909 par la Compagnie d'Anzin dans un style analogue, remarquable par l'usage recherché des briques blanches et bleues vernissées. Dans sa partie avant, se trouve à l'étage, un logement, et au rez-de-chaussée, un bureau, une cuisine et une salle à manger. A l'arrière se trouvent la cuisine et la buanderie destinées à l'enseignement. Le second corps abritait la salle de classe de couture et de repassage largement éclairée et d'une grande hauteur sous plafond. Dans l'angle se trouve l'entrée, abritée par un porche en bois couvert d'un toit en quart de pavillon, typique du style Anzin.

Source : Mission Bassin Minier

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- L'aspect architectural
- L'aspect brique
- Les baies dont rythme et alignement

Intérêts :

Témoin de l'éducation des filles dans la cité, ce bâtiment participe à la compréhension des fonctions différenciées dans l'espace minier planifié.



Fiche n°31 :

Bâtiment faisant partie du Bien Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO : École de la cité d'Arenberg (Numéro de l'élément UNESCO : 15H)

Adresse : 74A et 74B Avenue Michel Rondet

Numéro identifiant : 31



Description :

Initiative de la Compagnie des mines d'Anzin, l'école de la Cité d'Arenberg est achevée en 1931. Construit en brique et en béton, l'édifice est composé de trois corps de bâtiments. Le pavillon central est surmonté d'un fronton triangulaire souligné par une frise de brique en saillie et est orné d'un cartouche indiquant la date de construction de l'école. De part et d'autre du corps central, les deux autres corps de bâtiment, à un seul niveau, accueillant les salles de classe. Ils offrent chacun une porte d'entrée surmontée de l'inscription « FILLES » ou « GARCONS ».

Source : Mission Bassin Minier

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- L'aspect architectural
- L'aspect brique
- Le rythme et l'alignement des baies

Intérêts :

Cette école illustre l'ambition de la Compagnie à offrir une instruction moderne. Elle renforce la lecture urbaine de la cité minière structurée.



Fiche n°32 :

Bâtiment faisant partie du Bien Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO : Ecole de la cité du Nouveau monde (Numéro de l'élément UNESCO : 15K)

Adresse : 62 Rue Édouard Vaillant
Numéro identifiant : 32

Description :



Construite dans les années 1930 par la Compagnie d'Anzin, l'école est composée d'un seul corps de bâtiment en briques élevé sur deux niveaux. Dans le plus pur style Anzin, la façade offre des variations de brique grise et rouge vernissées au niveau des ouvertures. Plusieurs frises de briques jaunes, rouges et grises courant sur les pignons. Aux extrémités du bâtiment, les dernières travées sont surmontées de frontons triangulaires avec motifs de briques. A l'intérieur du cartouche, des carreaux de céramiques présentent respectivement les inscriptions « ÉCOLE DES FILLES » et « ÉCOLE DES GARCONS ».
Source : Mission Bassin Minier

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- L'aspect architectural
- L'aspect brique
- Le rythme et l'alignement des baies

Intérêts :

Permet de conserver un témoignage d'école genrée dans un contexte ouvrier. Sa façade participe à la composition urbaine du quartier.



Fiche n°33 :

Bâtiment faisant partie du Bien Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO : Pharmacie et cabinet médical de la Cité d'Arenberg (Numéro de l'élément UNESCO : 15I)

Adresse : 1 Rue du Dispensaire

Numéro identifiant : 33





Description :

Situé au cœur de la place publique de la Cité d'Arenberg, entre la salle des fêtes et l'église Ste-Barbe, le dispensaire fut construit dans les années 1950 par le Groupe de Valenciennes. Commun à l'ensemble des cités bordant la Fosse d'Arenberg, il se compose de trois bâtiments identiques, de forme carrée, élevés sur deux niveaux. Caractéristique de celle utilisée par les Houillères nationalisées, l'architecture des bâtiments est sobre, fonctionnelle, employant essentiellement la brique et le béton pour l'encadrement des ouvertures et les auvents.

Source : Mission Bassin Minier

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- Les baies

Intérêts :

Représente l'organisation sanitaire dans les cités minières. Ensemble rare et homogène de dispensaires ayant un intérêt social et architectural.



Fiche n°34 :

Bâtiment faisant partie du Bien Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO : Pharmacie et cabinet médical de la Cité d'Arenberg (Numéro de l'élément UNESCO : 15I)

Adresse : 3 Rue du Dispensaire

Numéro identifiant : 34





Description :

Situé au cœur de la place publique de la Cité d'Arenberg, entre la salle des fêtes et l'église Ste-Barbe, le dispensaire fut construit dans les années 1950 par le Groupe de Valenciennes. Commun à l'ensemble des cités bordant la Fosse d'Arenberg, il se compose de trois bâtiments identiques, de forme carrée, élevés sur deux niveaux. Caractéristique de celle utilisée par les Houillères nationalisées, l'architecture des bâtiments est sobre, fonctionnelle, employant essentiellement la brique et le béton pour l'encadrement des ouvertures et les auvents.

Source : Mission Bassin Minier

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- Les baies

Intérêts :

Représente l'organisation sanitaire dans les cités minières. Ensemble rare et homogène de dispensaires ayant un intérêt social et architectural.



Fiche n°35 :

Bâtiment faisant partie du Bien Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO : Pharmacie et cabinet médical de la Cité d'Arenberg (Numéro de l'élément UNESCO : 15I)

Adresse : 5 Rue du Dispensaire

Numéro identifiant : 35





Description :

Situé au cœur de la place publique de la Cité d'Arenberg, entre la salle des fêtes et l'église Ste-Barbe, le dispensaire fut construit dans les années 1950 par le Groupe de Valenciennes. Commun à l'ensemble des cités bordant la Fosse d'Arenberg, il se compose de trois bâtiments identiques, de forme carrée, élevés sur deux niveaux. Caractéristique de celle utilisée par les Houillères nationalisées, l'architecture des bâtiments est sobre, fonctionnelle, employant essentiellement la brique et le béton pour l'encadrement des ouvertures et les auvents.

Source : Mission Bassin Minier

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- Les baies

Intérêts :

Représente l'organisation sanitaire dans les cités minières. Ensemble rare et homogène de dispensaires ayant un intérêt social et architectural.



Fiche n°36 :

Ancien Dispensaire

Adresse : 7 Rue du Dispensaire

Numéro identifiant : 36



Description :

Petit bâtiment, en brique à un étage, traité sobrement, avec baies encadrées, toiture en tuile. Destiné à fournir des soins de proximité aux ouvriers.

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- Les baies

Intérêts :

Représente l'organisation sanitaire dans les cités minières. Ensemble rare et homogène de dispensaires ayant un intérêt social et architectural.



Fiche n°37 :

Bâtiment faisant partie du Bien Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO : École de la Cité du Bosquet appartenant à la Cité du Bosquet (Numéro de l'élément UNESCO : 15N)

Adresse : Rue du Curé Davaine

Numéro identifiant : 37

Description :

Construite dans les années 1960 par le Groupe de Valenciennes, l'école est caractéristique de l'architecture scolaire de l'époque, avec le béton comme matériau principal. Elle est composée d'un seul corps de bâtiment avec structure en béton et remplissage de briques pour la façade d'entrée, de plain-pied mono-orienté et surmonté d'un toit-terrasse. La façade donnant sur la cour est entièrement réalisée en béton et percée de 27 baies rectangulaires encaissées et séparées par des piliers.



Source : Mission Bassin Minier

Éléments spécifiques à préserver :

- La façade principale
- L'aspect architectural
- La volumétrie
- Les baies

Intérêts :

Illustration du renouveau architectural dans la dernière phase des aménagements miniers. Témoignage de la modernisation des équipements scolaires.